



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi sur le
commissaire au bien-être et aux droits des enfants
(Texte adopté avec des amendements, dont un au titre)

Procès-verbaux des séances des 20, 21 et 22 février et des 7,
8, 9 et 21 mai 2024

2024

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 20 FÉVRIER 2024	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 21 FÉVRIER 2024	9
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)	10
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 22 FÉVRIER 2024	13
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)	14
QUATRIÈME SÉANCE, LE MARDI 7 MAI 2024	18
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)	19
CINQUIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 8 MAI 2024	25
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)	26
SIXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 9 MAI 2024	31
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)	32
SEPTIÈME SÉANCE, LE MARDI 21 MAI 2024	37
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)	38
REMARQUES FINALES	41

ANNEXES

- I. Amendements adoptés
- II. Amendements non adoptés
- III. Documents déposés

Première séance, le mardi 20 février 2024

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants (Ordre de l'Assemblée le 14 février 2024)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) en remplacement de M^{me} Poulet (Laporte)

M. Carmant (Taillon), ministre responsable des Services sociaux

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de services sociaux, en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

M^{me} Dorismond (Marie-Victorin)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), porte-parole de l'opposition officielle pour la protection de la jeunesse, en remplacement de M. Morin (Acadie)

M^{me} Picard (Soulanges) en remplacement de M. Chassin (Saint-Jérôme)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

M^e Mathieu Bérubé, Direction des affaires juridiques, ministère de la Santé et des Services sociaux

M^{me} Catherine Lemay, sous-ministre associée, Direction générale des services sociaux, et directrice nationale de la protection de la jeunesse

M^e Sokun C. Cheang, Direction des affaires juridiques, ministère de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 46, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président dépose le document coté CSSS-045 (annexe III).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Carmant (Taillon), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M^{me} Prass (D’Arcy-McGee) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 0.1 : M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) propose l’amendement coté Am a (annexe II).

Un débat s’engage.

Il est convenu de permettre à M^c Bérubé de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 11 h 18, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 16 minutes.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de suspendre l’étude de l’amendement introduisant le nouvel article 0.1.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l’amendement coté Am b (annexe II).

Un débat s’engage.

Il est convenu de suspendre l’étude de l’amendement introduisant le nouvel article 0.1.

Une discussion s’engage.

Article 1 : Un débat s’engage.

À 11 h 42, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) propose l’amendement coté Am c (annexe II).

Un débat s’engage.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lemay de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 11 h 56, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de suspendre l’étude de l’amendement.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l’amendement coté Am d (annexe II).

Après débat, l’amendement est mis aux voix. À la demande de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M^{me} la secrétaire procède à l’appel nominal.

Pour : M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) et M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) - 2.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre), M^{me} Blouin (Bonaventure), M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M. Carmant (Taillon) et M^{me} Picard (Soulanges) - 5.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L’amendement est rejeté.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l’amendement coté Am e (annexe II).

Un débat s’engage.

À 12 h 29, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Avec le consentement de la Commission, M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) retire l'amendement coté Am e.

À 12 h 29, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 24, la Commission reprend ses travaux à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Abou-Khalil (Fabre), M^{me} Bourassa (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M. Carmant (Taillon), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et M^{me} Picard (Soulanges) - 6.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L'amendement est adopté.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am f (annexe II).

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) - 1.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre), M^{me} Bourassa (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M. Carmant (Taillon), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin) et M^{me} Picard (Soulanges) - 5.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L'amendement est rejeté.

Le débat se poursuit.

À 15 h 44, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

Le débat se poursuit.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am g (annexe II).

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 3.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre), M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M. Carmant (Taillon), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin) et M^{me} Picard (Soulanges) - 5.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L'amendement est rejeté.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'amendement coté Am c suspendue précédemment.

Avec le consentement de la Commission, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) retire l'amendement coté Am c.

L'article est mis aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Abou-Khalil (Fabre), M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M. Carmant (Taillon), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} Picard (Soulanges) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 8.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L'article 1, amendé, est adopté.

Article 2 : Après débat, l'article est mis aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Abou-Khalil (Fabre), M^{me} Bourassa (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M. Carmant (Taillon), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} Picard (Soulanges) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 8.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L'article 2 est adopté.

Article 3 : Un débat s'engage.

À 16 h 37, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 10 minutes.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 2 (annexe I).

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Abou-Khalil (Fabre), M^{me} Bourassa (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M. Carmant (Taillon), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} Picard (Soulanges) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 8.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L'amendement est adopté.

L'article 3, amendé, est adopté.

Article 4 : Après débat, l'article 4 est adopté.

Une discussion s'engage.

Article 5 : Il est convenu de suspendre l'étude de l'article 5.

Article 6 : Un débat s'engage.

À 17 h 46, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 18 minutes.

Il est convenu de suspendre l'étude de l'article 6.

Article 7 : Après débat, l'article 7 est adopté.

Il est convenu de suspendre l'étude des articles 8 à 18.

Article 19 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Cheang de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) propose l'amendement coté Am 3 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

Le débat se poursuit.

À 18 h 33, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

À 18 h 37, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) propose l'amendement coté Am h (annexe II).

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et M^{me} Prass (D’Arcy-McGee) - 2.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre), M^{me} Blouin (Bonaventure), M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M. Carmant (Taillon) et M^{me} Dorismond (Marie-Victorin) - 5.

Abstention : M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) et M. Provençal (Beauce-Nord) - 2.

L’amendement est rejeté.

L’article 19, amendé, est adopté.

Article 20 : Après débat, l’article 20 est adopté.

Article 21 : Après débat, l’article 21 est adopté.

Article 22 : Après débat, l’article 22 est adopté.

Article 23 : Un débat s’engage.

À 19 h 13, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

Après débat, l’article 23 est adopté

À 19 h 14, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Luc Provençal

SPR/jd

Québec, le 20 février 2024

Deuxième séance, le mercredi 21 février 2024

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants (Ordre de l'Assemblée le 14 février 2024)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M. Carmant (Taillon), ministre responsable des Services sociaux

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de services sociaux, en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

M^{me} Dorismond (Marie-Victorin)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), porte-parole de l'opposition officielle pour la protection de la jeunesse, en remplacement de M. Morin (Acadie)

M^{me} Picard (Soulanges) en remplacement de M. Chassin (Saint-Jérôme)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

M^e Mathieu Bérubé, Direction des affaires juridiques, ministère de la Santé et des Services sociaux

M^e Sokun C. Cheang, Direction des affaires juridiques, ministère de la Santé et des Services sociaux

M^{me} Catherine Lemay, sous-ministre associée, Direction générale des services sociaux, et directrice nationale de la protection de la jeunesse

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 17, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Article 24 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Bérubé de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^e Cheang de prendre la parole.

Après débat, l'article 24 est adopté.

Une discussion s'engage.

À 11 h 33, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 04, la Commission reprend ses travaux.

Une discussion s'engage.

À 15 h 10, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 5 suspendue précédemment.

Article 5 (suite) : Un débat s'engage.

À 15 h 48, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 32 minutes.

M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am i (annexe II).

Un débat s'engage.

À 16 h 09, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 11 minutes.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lemay de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 17 h 23, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 54 minutes.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de suspendre l'étude de l'amendement et de l'article 5.

Il est convenu de procéder à l'étude de l'article 29.

Article 29 : Un débat s'engage.

À 17 h 50, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am j (annexe II).

Un débat s'engage.

À 17 h 56, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Avec le consentement de la Commission, M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) retire l'amendement coté Am j.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am k (annexe II).

Un débat s'engage.

Il est convenu de suspendre l'étude de l'amendement et de l'article 29.

Il est convenu de procéder à l'étude de l'article 30.

Article 30 : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 4 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

Après débat, l'article 30, amendé, est adopté.

Il est convenu de procéder à l'étude de l'article 31.

Article 31 : L'article 31 est adopté.

Une discussion s'engage.

À 18 h 26, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mériem Lahouiou

Luc Provençal

ML/cv

Québec, le 21 février 2024

Troisième séance, le jeudi 22 février 2024

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants (Ordre de l'Assemblée le 14 février 2024)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M. Carmant (Taillon), ministre responsable des Services sociaux

M. Caron (Portneuf) en remplacement de M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de services sociaux, en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

M^{me} Dorismond (Marie-Victorin)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), porte-parole de l'opposition officielle pour la protection de la jeunesse, en remplacement de M. Morin (Acadie)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Picard (Soulanges) en remplacement de M. Chassin (Saint-Jérôme)

M^{me} Poulet (Laporte)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

M^{me} Catherine Lemay, sous-ministre associée, Direction générale des services sociaux, et directrice nationale de la protection de la jeunesse

M^e Mathieu Bérubé, Direction des affaires juridiques, ministère de la Santé et des Services sociaux

M^e Sokun C. Cheang, Direction des affaires juridiques, ministère de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 44, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Une discussion s'engage.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 6 suspendue précédemment.

Article 6 (suite) : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 5 (annexe I).

Un débat s'engage.

À 11 h 49, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Après débat, l'amendement est adopté.

Il est convenu de suspendre l'étude de l'article 6.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 5 et de l'amendement coté Am i (annexe II) suspendue précédemment.

Article 5 (suite) : Un débat s'engage.

À 11 h 58, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

À 12 h 10, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lemay de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 12 h 48, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 14 minutes.

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) propose le sous-amendement coté Sam a (annexe II).

Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Bérubé de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Avec le consentement de la Commission, M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) retire le sous-amendement coté Sam a.

À 12 h 55, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose le sous-amendement coté Sam b (annexe II).

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Le débat se poursuit.

À 13 h 01, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 05, la Commission reprend ses travaux.

Avec le consentement de la Commission, M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) retire le sous-amendement coté Sam b.

À 14 h 12, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose le sous-amendement coté Sam 1 (annexe I).

Après débat, le sous-amendement est adopté.

Le débat se poursuit.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) propose le sous-amendement coté Sam c (annexe II).

Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Cheang de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 14 h 52, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 19 minutes.

Avec le consentement de la Commission M. Cliche-Rivard retire le sous-amendement coté Sam c.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) propose le sous-amendement coté Sam 2 (annexe I).

Après débat, le sous-amendement est adopté.

Après débat, l'amendement, amendé, est adopté.

Par conséquent, l'amendement coté Am i porte maintenant la cote Am 6 (annexe I).

Un débat s'engage.

Il est convenu de suspendre l'étude de l'article 5.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 8 suspendue précédemment.

Article 8 : Un débat s'engage.

À 15 h 13, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

Il est convenu de suspendre l'étude de l'article 8.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 12 suspendue précédemment.

Article 12 : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am I (annexe II).

Un débat s'engage.

Il est convenu de suspendre l'étude de l'amendement et de l'article 12.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 13 suspendue précédemment.

Article 13 : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 7 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

L'article 13, amendé, est adopté.

M. Provençal (Beauce-Nord) propose une motion d'ajournement des travaux.

La motion est adoptée.

À 15 h 21, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Philippe Brassard

Luc Provençal

PB/cv

Québec, le 22 février 2024

Quatrième séance, le mardi 7 mai 2024

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants (Ordre de l'Assemblée le 14 février 2024)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M. Carmant (Taillon), ministre responsable des Services sociaux

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de services sociaux, en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

M^{me} Dorismond (Marie-Victorin)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), porte-parole de l'opposition officielle pour la protection de la jeunesse, en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M^{me} Gendron (Châteauguay) en remplacement de M. Chassin (Saint-Jérôme)

M^{me} Picard (Soulanges) en remplacement de M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Poulet (Laporte)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

Autre participant :

M^e Mathieu Bérubé, Direction des affaires juridiques, ministère de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 55, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

À 9 h 56, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 5 suspendue précédemment.

Article 5 (suite) : Il est convenu d'étudier de nouveau l'amendement coté Am 6 (annexe I) adopté précédemment.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose le sous-amendement coté Sam 3 (annexe I).

Après débat, le sous-amendement est mis aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Blouin (Bonaventure), M. Carmant (Taillon), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} Gendron (Châteauguay), M^{me} Picard (Soulanges) et M^{me} Poulet (Laporte) - 8.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

Le sous-amendement est adopté.

L'amendement, amendé, est adopté.

Le débat se poursuit.

À 10 h 26, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am m (annexe II).

Un débat s'engage.

À 10 h 34, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^c Bérubé de prendre la parole.

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 3.

Contre : M^{me} Blouin (Bonaventure), M. Carmant (Taillon), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Gendron (Châteauguay), M^{me} Picard (Soulanges) et M^{me} Poulet (Laporte) - 6.

Abstention : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Provençal (Beauce-Nord) - 2.

L'amendement est rejeté.

À 10 h 58, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) propose l'amendement coté Am n (annexe II).

Un débat s'engage.

À 11 h 10, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 4.

Contre : M^{me} Blouin (Bonaventure), M. Carmant (Taillon), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Gendron (Châteauguay), M^{me} Picard (Soulanges) et M^{me} Poulet (Laporte) - 6.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L'amendement est rejeté.

Le débat se poursuit.

À 11 h 47, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am o (annexe II).

Un débat s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) retire l'amendement coté Am o.

À 12 h 03, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 11 minutes.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 8 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

Le débat se poursuit.

À 12 h 29, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) propose l'amendement coté Am p (annexe II).

À 12 h 30, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 28, la Commission reprend ses travaux.

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : Garceau (Robert-Baldwin) - 1.

Contre : M^{me} Blouin (Bonaventure), M. Carmant (Taillon), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Gendron (Châteauguay), M^{me} Picard (Soulanges) et M^{me} Poulet (Laporte) - 6.

Abstention : M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne) et M. Provençal (Beauce-Nord) - 2.

L'amendement est rejeté.

Le débat se poursuit.

À 16 h 15, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) propose l'amendement coté Am q (annexe II).

M. le président apporte une correction de forme à l'amendement coté Am q.

Un débat s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) retire l'amendement coté Am q.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de suspendre l'étude de l'article 5.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 6, amendé, suspendue précédemment.

Article 6 (suite) : M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) propose l'amendement coté Am r (annexe II).

Un débat s'engage.

À 17 h 29, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 41 minutes.

Le débat se poursuit.

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 2.

Contre : M^{me} Blouin (Bonaventure), M. Carmant (Taillon), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Gendron (Châteauguay), M^{me} Picard (Soulanges) et M^{me} Poulet (Laporte) - 6.

Abstention : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne) et M. Provençal (Beauce-Nord) - 3.

L'amendement est rejeté.

Après débat, l'article est mis aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Blouin (Bonaventure), M. Carmant (Taillon), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Gendron (Châteauguay), M^{me} Picard (Soulanges) et M^{me} Poulet (Laporte) - 7.

Contre : M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) - 1.

Abstention : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) et M. Provençal (Beauce-Nord) - 3.

L'article 6, amendé, est adopté.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 8 suspendue précédemment.

Article 8 (suite) : Après débat, l'article 8 est adopté.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 9 suspendue précédemment.

Article 9 (suite) : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am s (annexe II).

Un débat s'engage.

À 18 h 48, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 23 minutes.

Après débat, il est convenu de suspendre l'étude de l'amendement et de l'article 9.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 10 suspendue précédemment.

Article 10 (suite) : Après débat, l'article 10 est adopté.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 11 suspendue précédemment.

Article 11 (suite) : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am t (annexe II).

Un débat s'engage.

À 19 h 15, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

Avec le consentement de la Commission, M. Carmant (Taillon) retire l'amendement coté Am t.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 9 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

À 19 h 17, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 8 mai 2024, à 7 h 30, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Luc Provençal

APC/col

Québec, le 7 mai 2024

Cinquième séance, le mercredi 8 mai 2024

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants (Ordre de l'Assemblée le 14 février 2024)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M. Carmant (Taillon), ministre responsable des Services sociaux

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de services sociaux, en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

M^{me} Dorismond (Marie-Victorin)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), porte-parole de l'opposition officielle pour la protection de la jeunesse, en remplacement de M. Morin (Acadie)

M^{me} Gendron (Châteauguay) en remplacement de M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M^{me} Picard (Soulanges) en remplacement de M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Poulet (Laporte)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

M^e Mathieu Bérubé, Direction des affaires juridiques, ministère de la Santé et des Services sociaux

M^{me} Catherine Lemay, sous-ministre associée, Direction générale des services sociaux, et directrice nationale de la protection de la jeunesse

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 38, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Article 11 (suite) : Il est convenu de suspendre l'étude de l'article 11.

Article 11.1 : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am u (annexe II).

Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^c Bérubé de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 12 h 08, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 20 minutes.

Le débat se poursuit.

À 12 h 19, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Avec le consentement de la Commission, M. Carmant (Taillon) retire l'amendement coté Am u.

M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 10 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté et le nouvel article 11.1 est donc adopté.

Article 11.2 : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 11 (annexe I).

Un débat s'engage.

À 12 h 51, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 16 minutes.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) propose le sous-amendement coté Sam a (annexe II).

Un débat s'engage.

À 13 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 04, la Commission reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

Après débat, le sous-amendement est mis aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 4.

Contre : M^{me} Blouin (Bonaventure), M. Carmant (Taillon), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Gendron (Châteauguay), M^{me} Picard (Soulanges) et M^{me} Poulet (Laporte) - 6.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

Le sous-amendement est rejeté.

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Provençal (Beauce-Nord), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Blouin (Bonaventure), M. Carmant (Taillon), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Gendron (Châteauguay), M^{me} Picard (Soulanges) et M^{me} Poulet (Laporte) - 6.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) et M. Provençal (Beauce-Nord) - 5.

L'amendement est adopté et le nouvel article 11.2 est donc adopté.

Article 11.3 : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am v (annexe II).

Un débat s'engage.

À 15 h 11, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de suspendre l'étude de l'amendement introduisant le nouvel article 11.3.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 11 suspendue précédemment.

Article 11 (suite) : L'article 11, amendé, est adopté.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'amendement coté Am v introduisant le nouvel article 11.3 suspendue précédemment.

Article 11.3 (suite) : Avec le consentement de la Commission, M. Carmant (Taillon) retire l'amendement coté Am v.

M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 12 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté et le nouvel article 11.3 est donc adopté.

À 15 h 42, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 17 minutes.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 12 et de l'amendement coté Am l suspendue précédemment.

Article 12 (suite) : Un débat s'engage.

À 16 h 18, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 11 minutes.

Avec le consentement de la Commission, M. Carmant (Taillon) retire l'amendement coté Am l.

M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 13 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 12, amendé, est adopté.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 5, amendé, suspendue précédemment.

Article 5 (suite) : Un débat s'engage.

À 16 h 23, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) propose l'amendement coté Am w (annexe II).

Un débat s'engage.

À 16 h 36, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

À 16 h 55, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 13 minutes.

Avec le consentement de la Commission, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) retire l'amendement coté Am w.

M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 14 (annexe I).

L'amendement est adopté.

Après débat, l'article 5, amendé, est adopté.

À 17 h 10, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de procéder à l'étude de l'intitulé du chapitre III et des articles 14 à 18.

Intitulé du chapitre III et articles 14 à 18 : Avec le consentement de la Commission, M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am x (annexe II).

Un débat s'engage.

Il est convenu de suspendre l'étude de l'amendement et de l'intitulé du chapitre III et des articles 14 à 18.

À 17 h 51, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

Il est convenu de procéder à l'étude de l'article 27.

Article 27 : L'article 27 est adopté.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 29 et de l'amendement coté Am k suspendue précédemment.

Article 29 (suite) : Après débat, l'amendement est adopté. Par conséquent, l'amendement coté Am k porte maintenant la cote Am 15 (annexe I).

Après débat, l'article 29, amendé, est adopté.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'intitulé du chapitre III et des articles 14 à 18 et de l'amendement coté Am x suspendue précédemment.

Intitulé du chapitre III et articles 14 à 18 (suite) : Un débat s'engage.

À 18 h 06, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

M^{me} Poulet (Laporte) remplace M. le président.

Le débat se poursuit.

M. Provençal (Beauce-Nord) reprend ses fonctions à la présidence.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lemay de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 18 h 29, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Philippe Brassard

Luc Provençal

PB/col

Québec, le 8 mai 2024

Sixième séance, le jeudi 9 mai 2024

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants (Ordre de l'Assemblée le 14 février 2024)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Blouin (Bonaventure)

M^{me} Bogemans (Iberville) en remplacement de M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Carmant (Taillon), ministre responsable des Services sociaux

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de services sociaux, en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

M^{me} Dorismond (Marie-Victorin)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), porte-parole de l'opposition officielle pour la protection de la jeunesse, en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M^{me} Gendron (Châteauguay) en remplacement de M. Chassin (Saint-Jérôme)

M^{me} Picard (Soulanges) en remplacement de M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Poulet (Laporte)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

M^{me} Catherine Lemay, sous-ministre associée, Direction générale des services sociaux, et directrice nationale de la protection de la jeunesse

M^e Mathieu Bérubé, Direction des affaires juridiques, ministère de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 28, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Intitulé du chapitre III et des articles 14 à 18 (suite) : Il est convenu de suspendre l'étude de l'intitulé du chapitre III et des articles 14 à 18 et de l'amendement coté Am x.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 9 suspendue précédemment.

Article 9 (suite) : Avec le consentement de la Commission, M. Carmant (Taillon) retire l'amendement coté Am s.

À 11 h 37, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 16 (annexe I).

Un débat s'engage.

À 11 h 47, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lemay de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^c Bérubé de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 12 h 06, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

À 12 h 15, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Après débat, l'amendement est adopté.

Après débat, l'article 9, amendé, est adopté.

Article 29.1 : Avec le consentement de la Commission, M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 17 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté et le nouvel article 29.1 est donc adopté.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'intitulé du chapitre III et des articles 14 à 18 et de l'amendement coté Am x suspendue précédemment.

Intitulé du chapitre III et articles 14 à 18 (suite) : Un débat s'engage.

À 13 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 07, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M^{me} Poulet (Laporte).

À 14 h 23, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 16 minutes.

M. Provençal (Beauce-Nord) reprend ses fonctions à la présidence.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) propose le sous-amendement coté Sam 1 (annexe I).

Après débat, le sous-amendement est adopté.

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} Bogemans (Iberville), M. Carmant (Taillon), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} Gendron (Châteauguay), M^{me} Picard (Soulanges), M^{me} Poulet (Laporte) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 10.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L'amendement est adopté, l'intitulé du chapitre III est amendé et les articles 15 à 18 sont donc retirés. Par conséquent, l'amendement coté Am x porte maintenant la cote Am 18 (annexe I).

Après débat, l'article 14, amendé, est adopté.

Il est convenu d'étudier de nouveau l'article 19 et l'amendement coté Am 3 (annexe I) adoptés précédemment.

Article 19 (suite) : Avec le consentement de la Commission, M. Carmant (Taillon) retire l'amendement coté Am 3. Par conséquent, l'amendement coté Am 3 porte maintenant la cote Am y (annexe II).

M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 19 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

L'article 19, amendé, est adopté.

Article 19.1 : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 20 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté et le nouvel article 19.1 est donc adopté.

Article 19.2 : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 21 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté et le nouvel article 19.2 est donc adopté.

Article 25 : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 22 (annexe I).

L'amendement est adopté.

Après débat, l'article 25, amendé, est adopté.

Article 26 : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 23 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 26, amendé, est adopté.

Article 28 : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 24 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 28, amendé, est adopté.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'amendement coté Am a introduisant le nouvel article 0.1 suspendue précédemment.

Article 0.1 (suite) : Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne) - 1.

Contre : M^{me} Bogemans (Iberville), M. Carmant (Taillon), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Gendron (Châteauguay), M^{me} Picard (Soulanges) et M^{me} Poulet (Laporte) - 6.

Abstention : M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) et M. Provençal (Beauce-Nord) - 3.

L'amendement est rejeté.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'amendement coté Am b introduisant le nouvel article 0.1 suspendue précédemment.

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 3.

Contre : M^{me} Bogemans (Iberville), M. Carmant (Taillon), M^{me} Dorismond (Marie-Victorin), M^{me} Gendron (Châteauguay), M^{me} Picard (Soulanges) et M^{me} Poulet (Laporte) - 6.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L'amendement est rejeté.

À 16 h 31, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Luc Provençal

APC/col

Québec, le 9 mai 2024

Septième séance, le mardi 21 mai 2024

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants (Ordre de l'Assemblée le 14 février 2024)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M. Carmant (Taillon), ministre responsable des Services sociaux

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de services sociaux, en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), porte-parole de l'opposition officielle pour la protection de la jeunesse, en remplacement de M. Morin (Acadie)

M^{me} Gendron (Châteauguay) en remplacement de M^{me} Blouin (Bonaventure)

M^{me} Grondin (Argenteuil) en remplacement de M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

Autre participant (par ordre d'intervention) :

M^e Mathieu Bérubé, Direction des affaires juridiques, ministère de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 45, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Article 32 : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 25 (annexe I).

Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Bérubé de prendre la parole.

Après débat, l'amendement est adopté.

L'article 32, amendé, est adopté.

Annexe I : L'annexe I est adoptée.

Préambule : M. Carmant (Taillon) propose l'amendement coté Am 26 (annexe I).

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose le sous-amendement coté Sam a (annexe II).

Un débat s'engage.

M. le président apporte une correction de forme au sous-amendement coté Sam a.

À 10 h 18, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

Avec le consentement de la Commission, M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) retire le sous-amendement coté Sam a.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose le sous-amendement coté Sam 1 (annexe I).

Après débat, le sous-amendement est adopté.

Après débat, l'amendement, amendé, est adopté.

Le débat se poursuit.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) propose l'amendement coté Am 27 (annexe I).

À 10 h 38, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Abou-Khalil (Fabre), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Carmant (Taillon), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} Gendron (Châteauguay), M^{me} Grondin (Argenteuil) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 9.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L'amendement est adopté.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am z (annexe II).

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 3.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre), M. Carmant (Taillon), M. Chassin (Saint-Jérôme), M^{me} Gendron (Châteauguay) et M^{me} Grondin (Argenteuil) - 5.

Abstention : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Provençal (Beauce-Nord) - 2.

L'amendement est rejeté.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am aa (annexe II).

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

L'amendement est rejeté (vote identique au vote sur l'amendement coté Am z).

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am ab (annexe II).

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 4.

Contre : M^{me} Abou-Khalil (Fabre), M. Carmant (Taillon), M. Chassin (Saint-Jérôme), M^{me} Gendron (Châteauguay) et M^{me} Grondin (Argenteuil) - 5.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L'amendement est rejeté.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am ac (annexe II).

Un débat s'engage.

À 11 h 48, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

Avec le consentement de la Commission, M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) retire l'amendement coté Am ac.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am ad (annexe II).

Un débat s'engage.

À 11 h 56, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Avec le consentement de la Commission, M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) retire l'amendement coté Am ad.

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 28 (annexe I).

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Abou-Khalil (Fabre), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Carmant (Taillon), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), M^{me} Gendron (Châteauguay), M^{me} Grondin (Argenteuil) et M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) - 9.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L'amendement est adopté.

Le préambule, amendé, est adopté.

Intitulés des chapitres et des sections: Les intitulés des chapitres et des sections tel qu'amendé sont adoptés.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Sur motion de M. Provençal (Beauce-Nord), la Commission recommande la renumérotation du projet de loi amendé.

M. Provençal (Beauce-Nord) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) et M. Carmant (Taillon) font des remarques finales.

À 12 h 32, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Luc Provençal

APC/col

Québec, le 21 mai 2024

ANNEXE I

Amendements adoptés

ANNEXE II

Amendements non adoptés

ANNEXE III

Documents déposés

Documents déposés

Séance du 20 février 2024

Regroupement des maisons des jeunes du Québec. Mémoire dans le cadre de la consultation de l'Assemblée nationale sur le projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants

CSSS-045